

THIERACHE DU CENTRE

« Les déchets vont nous coûter une fortune »

Coup de gueule de Jean-Paul Renaux, maire de Voulpaix et délégué communautaire en charge des déchets. Il dénonce le manque de civisme de certains Thiérachiens.

Le conseil communautaire du 6 novembre a permis de faire un point sur le dossier ménager. Et aux élus de se demander comment empêcher la note de plomber les finances de la collectivité et de ses administrés.

« On va essayer de maintenir les taux encore cette année. Mais on n'y arrivera pas indéfiniment. A tornage égal, l'augmentation est très importante », précise Jean-Paul Renaux.

Le vice-président en charge de la question des déchets s'inquiète de voir le peu d'intérêt que suscite la question. « Quand l'ambassadeur du tri se rend chez les Thiérachiens, il est bien reçu. Mais on lui répond trop souvent "avec ce que je paie, je ne vais pas m'embêter à trier" et c'est un gros problème ».

Le maire de Voulpaix n'épargne personne dans son réquisitoire, et surtout pas ses confrères élus communautaires. « Vous devez montrer l'exemple à vos administrés. Vous devez être ambitieux dans le tri dans vos communes », reprend Jean-Paul Renaux.

Les conséquences financières d'un mauvais tri sont importantes pour la communauté de communes. Et pour les contribuables qui paient la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. « C'est la double



Les élus ont été invités à montrer l'exemple en matière de tri des déchets.

peine », commente l'élu. Les déchets mal recyclés sont triés deux fois. Une première pour être enlevés des recyclables, une seconde pour être détruits. « Quand on a un doute, on ne met pas dans la poubelle de recyclage », rappelle l'élu.

Déchets ménagers : près de 80 euros par habitant

La valse des chiffres donne une idée de l'importance du dossier. La collecte collective a coûté, en 2013, 78,80 euros par habitant. Une tonne de

déchets coûte ainsi, de la collecte au traitement, 266 euros. Une partie des coûts s'explique notamment par les nombreux kilomètres nécessaires, près de 155 000 par an.

Le rapport 2013 sur la gestion des déchets n'est pas totalement noir. Il indique une légère diminution de la production d'ordures ménagères (-1,4 %) et des emballages ménagers (-6,8 %). Par contre, les erreurs de tri sont plus nombreuses (+3,75 %) et le taux de valorisation chute

(-6,2 %).

Pour en finir avec les chiffres, on peut noter que les 4 déchetteries de la communauté de communes ont reçu 59 487 visites en 2013. Les déchets ménagers représentent 8 421 tonnes de déchets, soit un peu moins de 300 kilos par habitant. Ils se répartissent entre les ordures ménagères (207 kg), des déchets recyclables (42 kg) et du verre (46 kg).

■ A.V.